





 $2^{\grave{e}me}$ journée de l'Aménagement et de la Géo-Ingénierie

sur le thème de

L'AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DU VAR

organisée par le Master AG.I. de l'Université de Nice Sophia Antipolis

Conférence débat Parc Valrose - Université de Nice Sophia Antipolis 29 février 2008

Intervention de Monsieur Thierry Bahougne

Responsable de la mission de préfiguration de l'OIN Plaine du Var [Verbatim]

Transcription et édition du GIR Maralpin



GROUPE INTERDISCIPLINAIRE DE RÉFLEXION SUR LES TRAVERSÉES SUD-ALPINES ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MARALPIN

Association Loi de 1901 enregistrée au J.O. du 13 mars 1996 Agréée pour la protection de l'environnement pour la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur Membre de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (DIACT) et de la COFHUAT

2^{ème} journée de l'Aménagement et de la Géo-Ingénierie

sur le thème de

L'AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DU VAR

organisée par le Master AG.I. de l'Université de Nice Sophia Antipolis

Conférence débat Parc Valrose - Université de Nice Sophia Antipolis 29 février 2008

Les présentations [Rappel]

Yves Guglielmi

Maître de Conférences, Hydrogéologue Université de Nice Sophia Antipolis Laboratoire Géosciences Azur

Christine Voiron

Professeur de Géographie Université de Nice Sophia Antipolis Directrice UMR 6012

Marie Perez

Ingénieure d'affaires Veolia Eau

Thierry Bahougne

Chargé de la mission de préfiguration de l'OIN Plaine du Var

Jacques Molinari

Secrétaire scientifique du GIR Maralpin

Katia Souriguere

Chargée de Mission SAGE

Chrystèle Vérati

Maître de Conférences, Géochimiste Université de Nice Sophia Antipolis Laboratoire Géosciences Azur

GROUPE INTERDISCIPLINAIRE DE RÉFLEXION SUR LES TRAVERSÉES SUD-ALPINES ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MARALPIN

Association Loi de 1901 enregistrée au J.O. du 13 mars 1996 Agréée pour la protection de l'environnement pour la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Arrêté préfectoral PACA n° 2004-277 du 9 septembre 2004) Membre de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (DIACT) et de la COFHUAT

SECRÉTARIAT : Jacques Molinari 49 avenue Cernuschi - F - 06500 MENTON Tél/Fax : 33 (0)4 93 35 35 17 - Courriel : gir.maralpin@wanadoo.fr ; Internet : www.gir-maralpin.org

Présentation

Après une décennie de débats engagés avec la Directive territoriale d'aménagement (DTA 06) puis les grands projets d'infrastructure à travers quatre grands débats publics, l'annonce hâtive et sans appel d'une Opération d'intérêt national (OIN) sur la Plaine du Var a décontenancé une large partie des acteurs azuréens.

Le GIR Maralpin pour sa part s'est tout d'abord efforcé de recueillir les rares informations disponibles sur un projet dont le contenu précis restait confidentiel en les rassemblant dans une rubrique mise en ligne sur son site Internet [cf. "Opération d'Intérêt National (OIN) Plaine du Var" (*in* Section "Aménagement du territoire"]

[http://www.gir-maralpin.org/AtRepertOinValleeVar.htm].

Il a par ailleurs ouvert la réflexion sur le fond dès février 2008 avec une conférence-débat sur les *Aspects juridiques et géopolitiques* de l'OIN et la place que cette dernière occuperait dans le cadre de la DTA 06 [cf. "*L'OIN Vallée du Var et la DTA des Alpes-Maritimes - Aspects juridiques et géopolitiques*" (in Section "Conférences")]

[http://www.gir-maralpin.org/conferences/conferences.htm].

À ce stade, les réflexions du GIR Maralpin ne pouvaient guère s'en tenir qu'aux principes, bien que quelques aspects de l'aménagement actuel et futur du secteur impliqué par le projet d'OIN aient été abordés par le GIR de façon parcellaire, notamment :

- la valorisation des Chemins de fer de Provence [http://www.gir-maralpin.org/TdRefondationCP.htm],
- le projet de Grand Stade dans la Plaine du Var [http://www.gir-maralpin.org/IntervRepertAt.htm]
- ou encore le PDE de la Faculté des Sports [http://www.gir-maralpin.org/projet/projets.htm].

Aussi, l'initiative du Master "Aménagement et Géo-Ingénierie" de l'Université de Nice Sophia Antipolis d'organiser le 29 février un colloque (trop modestement qualifié de conférence-débat) sur la problématique de la Vallée du Var doit-elle être particulièrement louée.

La perspective de collapse qui menace la Côte d'Azur et préoccupe l'État [cf. Prospective 06] [http://www.gir-maralpin.org/AtProspectTerrit06.htm] fait tourner les regards vers le vaste espace d'une Plaine du Var encore largement en friche où d'aucuns voient se dessiner l'avenir. Pourtant, et c'est là tout le mérite de l'initiative du Master AGI, les enjeux indiscutables de la Vallée du Var ne peuvent se limiter à la spéculation (qu'elle soit ou non avouable), car cet espace, ainsi que l'ont montré plusieurs des intervenants du Colloque, constitue un milieu naturel précieux, fragile et redoutable et ce d'autant plus qu'il demeure encore très insuffisamment connu.

Cette ébauche d'un état des lieux placé sous le signe de la géo-ingénierie s'adresse à tous [aussi renvoyons-nous volontiers tous nos lecteurs aux organisateurs du colloque qui ne devraient pas manquer d'en diffuser les présentations], mais elle s'adresse plus encore à Monsieur Thierry BAHOUGNE, Responsable de la mission de préfiguration de l'OIN Plaine du Var, qui y a participé et a bien voulu présenter sa démarche.

L'intervention du Préfigurateur de l'OIN, dont on trouvera ici le *Verbatim*, est également à porter au crédit des organisateurs du colloque. Cette intervention est en effet la première à avoir été faite par Monsieur BAHOUGNE devant un autre public que celui des corps constitués et dont seuls de courts propos avaient été jusqu'alors transcrits brièvement sous forme d'articles de presse.

Cette intervention, ainsi que les réponses qu'il a bien voulu faire aux questions posées dans la salle, devraient constituer l'amorce d'une réflexion partagée entre les porteurs de connaissance que sont les géographes, ingénieurs et techniciens qui se sont exprimés dans ce colloque et les différents acteurs du territoire dont Monsieur BAHOUGNE se déclare à la fois le porte parole et le représentant éclairé de l'État.

Remerciements

L'édition de ce document par le GIR Maralpin est redevable à Brigitte GOURMANEL, responsable associative et administrateur du GIR Maralpin, d'avoir pris tout à la fois la précaution de procéder à l'enregistrement d'une partie des débats et d'avoir porté grand soin à la transcription de l'intervention de Monsieur Thierry BAHOUGNE.

Nos remerciements s'adressent, plus particulièrement encore, à Monsieur BAHOUGNE qui, non seulement, a bien voulu accepter de relire cette transcription mais aussi à en autoriser la reproduction.

Le GIR Maralpin adresse également ses remerciements à Monsieur Emmanuel TRIC Directeur du Collège des Etudes Doctorales à l'Université de Nice Sophia Antipolis et Directeur du Master Aménagement et Géo-Ingénierie, de l'avoir autorisé à mettre ainsi en ligne un extrait du colloque qu'il a patronné.

Enfin, nous ne saurions omettre de féliciter les étudiants du Groupe JAGI du Master Pro 2 AGI, animé par M. Benoît ISSAUTIER, pour leur initiative et la qualité, tant de l'organisation que de la conduite, de leur colloque.

L'AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DU VAR

Journée de l'Aménagement et de la Géo-Ingénierie organisée par le Master AG.I. de l'Université de Nice Sophia Antipolis Nice - Parc Valrose - 29 février 2008

Intervention de Monsieur Thierry Bahougne

Responsable de la mission de préfiguration de l'OIN Plaine du Var [Verbatim]

Transcription et édition du GIR Maralpin Les titres et sous-titres sont de l'éditeur

Mesdames, Messieurs, Bonjour,

Eu égard au thème et à la qualité des interventions précédentes, vous comprendrez que ma position devant vous n'est pas forcément la plus simple.

Vous avez posé beaucoup d'excellentes questions, il y a à l'évidence tout un tas de problèmes ultra compliqués qu'il ne faut pas sous estimer, parce qu'il y a des risques et que la plaine du Var est dans une situation qui n'est pas bonne.

On peu parler d'autres risques ; je peux en évoquer tout de suite un devant vous, qui est le risque d'effondrement de l'approvisionnement électrique, de l'approvisionnement électrique de l'est de la région paca

La décision du Conseil d'Etat d'annuler le projet de ligne Boutre Carros met les A-Mmes dans une situation de fragilité, voire de danger, en ce qui concerne son approvisionnement électrique et ça peut ne pas être neutre en qui concerne à la fois son développement et son équipement.

Ceci étant posé, je vais, si vous le permettez, rapidement vous décrire, non pas la stratégie qui va être adoptée, qui va s'appliquer au développement de la plaine du Var, parce que je suis en train de boucler le rapport que je dois remettre au Gouvernement, et permettez moi de laisser au Gouvernement la primeur de ces informations, mais je vais vous indiquer quel est l'objet de la mission qui m'a été confiée et la méthode de réflexion, la méthode de travail, que j'ai prise.

PREMIEREMENT, QUELLE EST LA GENESE DE CETTE OPERATION:

Il faut savoir que cette Opération d'Intérêt National a vu le jour, ou va voir le jour, à l'initiative des élus locaux. Ce n'est pas l'État central qui a décidé d'envoyer quelqu'un pour voir comment on pourrait aménager la plaine du Var, c'est à la suite d'une réflexion conduite par l'ensemble des élus locaux et l'État local, les services de l'État, qu'un dossier a été monté jusqu'au niveau parisien, et que la décision a été prise de lancer une mission d'expertise pour voir comment on pouvait mettre en place un dispositif de développement et d'aménagement de la plaine du Var.

Voici le mouvement. Le mouvement est parti d'ici, il n'est pas parti de Paris.

QUEL EST LE FONDEMENT DE LA REFLEXION?

A l'issue d'une réunion qui s'est tenue en septembre 2006 à propos de l'avenir du Marché d'Intérêt National, les élus locaux ont fait le constat que le modèle économique azuréen était aujourd'hui en risque et que, si on ne prenait pas un certain nombre de mesures assez rapidement, on pourrait voir s'effondrer ce système économique azuréen. Les risques ?

- Premièrement une compétition, une concurrence internationale accrue sur les activités de tourisme et d'accueil.
- Ensuite des difficultés de logement de plus en plus criantes qui sont un véritable frein au développement des entreprises, et quand je parle du développement des entreprises, je devrais être beaucoup plus large, aujourd'hui des employés municipaux ne savent plus se loger sur la Côte d'Azur, il ne s'agit pas d'étrangers, mais d'employés municipaux qui rendent des services que peut attendre normalement la population ; on ne sait plus les loger.
- Autre élément de gravité, les problématiques de transport : sur-engorgement je n'ose pas dire engorgement, c'est sur-engorgement des réseaux de transport, qu'ils soient ferrés ou routiers ; routier, je citerai un chiffre, le pont sur l'autoroute à l'embouchure de la plaine du Var, voit circuler chaque jour 160 à 170.000 véhicules, ce qui correspond au trafic sur l'autoroute A1 à hauteur de Paris.
- Et puis, dernier point de fragilité, qui est aussi une des conséquences des précédents, à savoir que la qualité des paysages est en train de se détériorer dans des conditions extrêmement graves, et que cette qualité des paysages, nous y reviendrons un peu plus tard; s'il n'y a pas de *matière première* au sens classique du terme ou habituel du terme dans les Alpes Maritimes, on peut considérer que la qualité des paysages a constitué à un moment donné la matière première de base ayant servi au développement de l'activité économique dans les A-Mmes.

La démarche de l'État

Sur la base de ce constat, un dossier a été monté en partenariat entre les collectivités locales et les services de l'Etat; je ne vais pas révéler de grands secrets, mais à Paris, c'était bien la 1ère fois qu'on voyait monter la Côte d'Azur à Paris en disant « chez nous ça ne va pas et on a des problèmes », alors que tous les indicateurs économiques sont au vert. On voit plus habituellement arriver à Paris les dossiers de la Lorraine du Nord, du Nord Pas de Calais, que ceux de la Côte d'Azur; Le premier réflexe du Gouvernement a été de dire "on va vérifier ces assertions" et, pendant plusieurs mois, un groupe d'experts a été mandaté pour vérifier que tout ce qui était avancé était bien réel. Ils ont conclu qu'effectivement la situation de risque était réelle et qu'on ne pouvait pas rester sans rien faire, d'où la décision du gouvernement de mettre en place la préfiguration d'une *opération d'intérêt national*.

Je suis arrivé au mois de mai, il y a un an de cela, avec une lettre de mission du ministre de l'Equipement, qui me disait « vous irez sur place, vous définirez un concept de développement, vous identifierez un périmètre d'intervention, et vous vous assurez de la mise en place d'un dispositif de gouvernance qui permette de véritablement mener à bien cette Opération, qui normalement, compte tenu de l'ampleur du sujet, devrait s'étendre sur 30 à 50 ans, et vous me rendrez compte le 15 septembre ».

Donc je suis arrivé, je me suis mis au travail.

Ma démarche

Ma première tâche, et je vais répondre par là à des observations qui ont été faites précédemment, ma première tâche a été de rencontrer un maximum d'acteurs.

Dans un premier temps, les élus locaux concernés, que ce soit individuellement pour les maires, ou éventuellement avec leur conseil municipal, mais de rencontrer aussi des acteurs économiques, des habitants de la plaine, l'Université, très largement, que ce soit au cours des réunions unilatérales ou dans des groupes de travail que j'ai pu constituer. Au cours de ces réunions, j'ai essayé de faire émerger à la fois la connaissance, les besoins, les aspirations.

Point particulier : dans la lettre de mission qui m'a été confiée, il m'a été demandé d'avoir une attention particulière au développement économique, aux problématiques environnementales, et au lien nécessaire à créer avec Sophia Antipolis.

Donc, la particularité de l'opération qu'il m'a été demandé de préparer, c'est que ce n'est pas une opération d'aménagement au sens habituel du terme, comme ont pu l'être d'autres opérations d'intérêt national, que ce soit Euro Méditerranée, St Etienne, ou même Saclay. Il m'a été demandé de monter une opération de développement; les aménagements qui interviendront dans la plaine du Var, n'auront de sens que par rapport aux objectifs de développement qui seront arrêtés.

C'est une nuance qui n'est pas neutre, et ceci au regard des problématiques environnementales et paysagères, puisque il m'a été demandé par le Ministre de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durable de faire en sorte que la plaine du Var devienne un laboratoire expérimental des meilleures pratiques en matière de développement durable.

Voici, en quelque sorte, posé le cadre.

DEFINIR UN CONCEPT

J'ai rencontré et je continue à rencontrer un maximum de personnes ; pour la petite histoire, quand j'ai rencontré les maires, je leur ai posé 3 questions :

- Qu'attendez-vous de cette opération puisque vous avez souhaité qu'elle se mette en place ?
- Quels sont vos projets ?
- Qu'est ce que vous ne voulez pas ?

Je dois dire que je suis sorti de ces réunions avec une belle liste de commissions, un gros inventaire, et la somme de ces listes ne faisait pas globalement une Opération d'Intérêt National; un constat qui n'avait pas vocation à justifier une Opération d'Intérêt National, il fallait d'autres choses :

Je me suis donc astreint à réfléchir à ce que pourrait être l'intérêt national de cette opération :

Sur quoi est fondé le modèle économique azuréen

La $1^{\text{ère}}$ question que je me suis posée est : « sur quoi est fondé le modèle économique azuréen ? »

Je suis arrivé à la conclusion relativement simple ; il y a forcément dans la salle des gens qui ont réfléchi beaucoup plus que moi, et qui pourraient parfaitement confirmer que le modèle économique azuréen actuel est le fruit d'une série de rencontres entre d'une part, des élites politiques, culturelles, scientifiques, et d'autre part, un espace naturel d'exception. Pourquoi la Reine d'Angleterre et les nobles russes sont-ils venus s'installer ici ? Parce qu'il faisait beau et que c'était beau, et le fruit de ces rencontres, c'est le développement d'une activité marquée par le haut niveau de qualité, haut niveau de qualité de l'accueil des touristes, haut niveau de qualité de prestations culturelles. Les studios de la Victorine ont été pendant longtemps un véritable label en matière de culture cinématographique, je ne vous ferais pas l'injure de rappeler aux uns et aux autres la qualité des peintres qui ont séjourné ici, et puis ensuite haut niveau scientifique ;

IBM en 1959 est arrivé sur la Côte et puis tout le développement de Sophia Antipolis et de l'Université. C'est ça qui a fondé le modèle économique azuréen.

Une dimension internationale sans égale

Maintenant un rappel : 1830 = 30.000 hab. sur la Côte d'Azur, 2008 = 1,100 million hab., avec un train d'évolution tout à fait positif. Permettez moi de vous dire que ce n'est pas le taux de natalité naturel qui a permis cet accroissement, c'est véritablement l'activité et l'attrait qui a permis ce développement.

Donc je me suis dit tout bêtement que puisque ça avait fonctionné, pourquoi on n'essaierait pas de le faire fonctionner encore, puisque les élites s'étaient intéressées à cette région, pourquoi ne continueraient-elles pas à s'y intéresser et à procurer du développement?

La question était posée de la concurrence que subissait la Côte d'Azur, et je parle bien de la Côte d'Azur, je parle bien de la métropole azuréenne, et je reviendrai sur le positionnement de la plaine du Var dans ce dispositif.

La Côte d'Azur est soi-disant concurrencée par les métropoles de Gênes, Marseille, Barcelone, pour parler des plus proches.

Je me suis donc penché sur les éléments discriminants de la Côte d'Azur, et je me suis aperçu, d'un point de vue tout à fait incontesté, que Gênes, Marseille, sont des ports méditerranéens, ce sont des métropoles méditerranéennes, collées à l'histoire de la Méditerranée; Barcelone est un port méditerranéen, ibérique et catalan, mais précisément, malgré son aura européenne, par certains égards internationale au-delà de l'Europe, son caractère ibérique et catalan, tout en en faisant une particularité, contribue à limiter son rayonnement au plan mondial.

La Côte d'Azur est différente, elle ne connaît pas ce problème, la Côte d'Azur est une aire de rayonnement mondial, le développement de la Côte d'Azur n'est pas étroitement lié au développement de la Méditerranée, la Côte d'Azur n'est pas un port, c'est un aéroport ; ce qui traduit cette dimension internationale c'est l'aéroport, 2ème aéroport international de France et de loin, il n'est pas à Marseille, il n'est pas à Lyon, il est ici.

En tirer parti

2ème caractéristique d'internationalité, il suffit de lire les pages intérieures de Nice Matin qui, a longueur d'année, font la liste des « people », passez moi l'expression, qui sont concentrés à longueur d'année dans cet espace. Ils ne sont pas à Marseille, Barcelone, Gênes, ou aux alentours, ils sont ici. Je cite les "people", stars de l'écran quelle qu'en soit la taille ou d'un ballon quelle qu'en soit la forme, mais derrière, il y en a d'autres, vous le savez encore mieux que moi, qui sont moins médiatisés mais beaucoup plus puissants, qu'on accueille ici régulièrement, ce sont les grands décideurs économiques et politiques, qui viennent en résidence, ça veut dire que l'intérêt des élites pour cet espace reste réel, et s'ils ont un intérêt à titre personnel, pourquoi ne pas essayer de leur donner un intérêt à titre professionnel. Qu'est ce qui préoccupe aujourd'hui les décideurs économiques et politiques, qu'est-ce qui les préoccupe, qui les inquiète, ce sont les évolutions environnementales. Les questions qu'ils se posent sont comment vais-je gérer les crises environnementales à venir, et comment vais-je réorganiser la structure que je dirige pour gérer ces crises ?

Alors en regardant ce que sont les activités phares dans le tissu des Alpes Maritimes, et même en Paca, on s'aperçoit qu'il existe 9 pôles de compétitivité qui constituent une richesse en matière de recherche et d'innovation extrêmement importante, et que sur ces 9 pôles de compétitivité, dont 1 de niveau mondial, 4 travaillent directement sur des problématiques environnementales, que ce soit pour l'observation ou la gestion des risques, ou l'innovation dans le domaine des nouvelles énergies et des nouvelles technologies. Alors pourquoi ne pas utiliser la plaine du Var, qu'il faut aménager parce que la plaine du Var concentre tous les risques, toutes les fragilités et toutes les difficultés en matière environnementale, pourquoi ne pas utiliser l'aménagement de la plaine du Var comme espace de démonstration des meilleurs

savoir faire azuréens et nationaux dans le domaine de la gestion des problématiques environnementales ?

Et c'est autour de cette idée, c'est ce concept que j'ai proposé le 15 septembre au Gouvernement et qui a été accepté.

Voilà le cadre.

SUR LE POSITIONNEMENT DE LA PLAINE DU VAR

Ce faisant, le problème c'est que, dans la plaine, coule le Var, et, en attendant, elle se peuple, et elle s'est peuplée.

Si vous me le permettez, par rapport aux personnes qui m'ont précédé, j'ai une vision un peu différente du positionnement de la plaine du Var.

La plaine du Var n'est pas un espace ordinaire ; la plaine du Var est un espace de rupture et de rejet : on a déversé dans la plaine du Var tout ce qu'on ne voulait pas voir ailleurs.

Et donc, un des enjeux, un des buts de cette opération, c'est de faire de cet espace de rejet, un véritable cœur de métropole international, de dimension mondiale, dans un souci véritable d'intégration des problématiques environnementales.

Pour répondre à une observation, et nous avons eu l'occasion d'en parler ensemble au cours d'une réunion, il n'est pas aujourd'hui envisageable de vider la plaine du Var de ses activités, c'est même complètement irréalisable. Il s'agit bien de constituer un espace de vie et de prospérité qui intègre complètement toutes les problématiques environnementales.

Sur le périmètre, le groupe d'experts qui étaient venus avait réfléchi uniquement au lit majeur. Au regard de la demande qui m'a été adressée, je me suis aperçu que cet espace avait une véritable cohérence ; on ne pouvait pas réfléchir au développement et aux problématiques environnementales et paysagères en ne considérant que le lit majeur ; le périmètre doit comprendre le lit majeur et les coteaux adjacents, et ce, de l'aéroport jusqu'à la confluence de la Vésubie ; je me suis aussi permis d'aller un peu plus loin c'est que je fais passer le périmètre de l'opération en mer jusqu'à la limite moins 20 mètres (- 20 m), puisqu'il fallait fixer une limite, puisqu'il y a forcément une jonction entre la terre et la mer, et qu'il va falloir la traiter.

Voici l'esprit général de l'opération, c'est un esprit général de développement.

SUR L'AMENAGEMENT

En matière d'aménagement, en ce qui concerne la plaine du Var, je me suis aperçu que c'est un espace qui n'est pas désorganisé, c'est un espace qui est *inorganisé*.

Pour autant, il existe, sur l'ensemble de cette plaine, des zones où se sont créées des formes de cohérence autour d'une ou de plusieurs activités ; il est important, me semble-t-il, de partir de ces zones. Vous l'avez souligné, nous sommes dans un environnement constitué d'un certain nombre d'espaces qui souffrent de l'inorganisation générale. Il faut donc travailler sur la réorganisation et la remise en cohérence de chacun d'entre eux, mais de telle sorte qu'ils puissent « discuter » avec les espaces d'à côté. Ce qui sera primordial dans la stratégie d'aménagement de cet espace, c'est de mettre en exergue le principe de la *mixité fonctionnelle*, justement, faire en sorte que la valeur de chacun de ces espaces, au lieu de simplement s'additionner, se multiplie par le jeu de cette opération de développement.

Quand cette observation a été faite, je me suis posé la question de savoir comment on pouvait créer cette démultiplication des valeurs. Je me suis intéressé plus globalement, au potentiel de

rayonnement des différents espaces de la plaine. J'ai fait le constat que certains ont une capacité de rayonnement de niveau international, d'autres ont une capacité de rayonnement de niveau métropolitain, et d'autres qui ont une capacité de rayonnement local. Il ne s'agit pas d'un classement mais d'une classification, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de hiérarchie.

Quand on se pose la question du positionnement des équipements, j'ai souhaité que cette méthodologie soit intégrée par les élus, parce que ce sont les élus qui décident. Il s'agit de réfléchir le nouvel équipement en fonction de la capacité de rayonnement de la zone sur laquelle il va être posé, de façon à ce qu'il n'altère pas cette capacité, mais qu'il la renforce. La 1^{ère} question que l'on doit se poser, quand on a l'idée de créer un équipement, est « pourquoi ? », et aujourd'hui, je suis en train de poser aux différents responsables la question « Pourquoi ? ».

Voilà ce que je pouvais vous dire à cet instant, et je pourrais en parler beaucoup plus longuement, mais j'ai largement dépassé mon temps de parole.

Échanges avec l'auditoire

Q.1. - Noël Perna

Militant bénévole, je fais partie du Conseil de Développement de la CANCA, Monsieur le Fonctionnaire ; vous avez été invité à participer à une réunion de ce Conseil et vous n'avez pas pu venir car nous étions en période électorale ; alors je voudrais savoir si les élections sont terminées, et pourquoi vous êtes ici aujourd'hui.

Maintenant, je vais donner un mauvais exemple, c'est l'exemple d'IBM; c'est une très grosse entreprise, il faut savoir qu'à IBM, plus de 50% des employés ont été licenciés, et une grande partie va encore être licenciée. Il se trouve qu'on vient de décider d'installer à côté d'IBM, à La Gaude, une grande entreprise celle de Cafés Malongo qui sera approvisionnée par des semi remorques et il n'y a pas de route d'accès, va-t-on les faire dans 5, 10 ou 20 ans ? Alors que. IBM attend déjà depuis une vingtaine d'années qu'on fasse des routes pour accéder chez eux ! Voilà comment on crée ici de nouvelles entreprises !

Mais je suis très surpris de votre attitude, vous avez reçu une invitation à notre assemblée générale¹, je regrette que vous ne soyez pas venu ; quoi qu'il en soit, vous connaissez déjà notre position sur ce problème de la vallée du Var, je crois qu'il faut arrêter de bétonner et c'est ce qui compte aujourd'hui ; lors de réunions en préfecture, j'ai entendu qu'il faut déplacer le MIN : il faut savoir que sur le MIN, avant, il n'y avait que des produits du pays ; avant, il y avait une desserte ferroviaire qui permettait les approvisionnements et les expéditions des producteurs, maintenant la voie de chemin de fer c'est une voie de garage désaffectée, et les produits arrivent par semi remorques. Alors, est-ce qu'on va avoir davantage de semi remorques avec des produits d'agriculture qui viennent d'ailleurs ou est-ce qu'on va faire comme en Italie où les produits sont 30% moins chers car ce sont des produits du terroir ? Moi, je voudrais que dans le département on consomme les produits du pays.

R.

Je vais vous répondre très rapidement.

¹ De l'association *Région Verte* (N.d.Édit.)

Le 1^{er} point, c'est pourquoi je ne suis pas venu devant le Conseil de Développement. Vous l'avez dit, effectivement, vis-à-vis de ces institutions, je suis astreint à un devoir de réserve en période électorale ; ici, nous sommes dans un cadre un peu différent, nous sommes dans un cadre d'un master de l'Université. Par contre, j'ai dit que j'étais complètement disposé à venir sitôt que la période était terminée, j'ai été auditionné par tous les conseils municipaux de la plaine, j'ai rencontré un certain nombre de responsables.

Quant aux décisions qui ont pu être prises, je suis arrivé au mois de mai, j'ai pris un parti, je le dis et je l'assume, qui est celui de ne pas avoir incité les maires à mettre l'ensemble des opérations déjà avancées sous le boisseau : la plaine vit, il y a des décisions qui ont été prises. Chaque fois qu'on a pu en réorienter j'ai demandé qu'on les réoriente, mais on ne peut pas se permettre, et je trouve que ce serait complètement irresponsable, de dire pendant X mois sans savoir combien, "on ne fait plus rien dans cet espace" ; ensuite, et ça en parfait accord avec l'ensemble des maires, on regarde tous les projets qui sont en cours, en train d'être déposés, pour voir comment on pourra les intégrer dans le dispositif général, dans la stratégie générale.

En fait, c'est quand même une chose à dire, je dis depuis un certain temps et je peux le dire ici, c'est que la plaine du Var n'est pas la solution à toutes les difficultés de la Côte d'Azur, il y a des problèmes qui se posent dans la plaine du Var dont la solution est à l'extérieur, de même la plaine du Var peut permettre de débloquer un certain nombre de situations ; il n'a jamais été dit que cette opération devait faire de la plaine du Var un grand axe commercial, il n'a jamais été dit que cette opération était une opération de logement, c'est une opération qui est beaucoup plus compliquée, mais on aura à en parler encore longtemps.

Q.2. - X.

Dans votre discours préalable, je n'ai pas entendu prononcer le nom de Monaco.

R

Je sais, je n'ai pas prononcé le nom de Monaco, et il y a d'autres noms que je n'ai pas prononcés, je n'ai même pas dit que la plaine du Var - j'aurais dû peut être - que la plaine du Var est l'axe de symétrie d'une métropole qui s'étend de Théoule jusqu'à Imperia, l'axe de symétrie d'une métropole qui compte 3,5 millions d'habitants, dans laquelle Monaco représente 30.000 habitants, mais je n'ai pas parlé non plus des différents projets qui intègrent complètement Monaco, et de toutes façons on ne peut pas réfléchir l'évolution de la Côte d'Azur en dehors de Monaco, pour tout un tas d'excellentes raisons.

X.

Ils ont quand même un secteur bancaire très évolué que nous n'avons pas dans les Alpes-Maritimes, et ça peut être intéressant, quand vous parliez des "people" etc., ils en attirent beaucoup plus qu'à Nice.

R.

Je n'ai pas parlé de Nice, j'ai parlé de la métropole. Il y a peut être des choses à faire dans le domaine de la banque et de l'ingénierie financière, en lien avec l'Université, notamment son département de mathématiques, et je sais qu'un certain nombre de gens s'intéressent au lien qu'il peut y avoir entre les mathématiques fractales et le monde de la finance, notamment des places de marché, à partir du moment où on a ici l'intention de développer une opération de très haut niveau environnemental, pourquoi ne pas rêver à une place financière internationale ou un marché dédié aux produits financiers dits environnementaux, mais là je dis n'importe quoi, je rêve...

Q.3. - Y.

Vous avez parlé de faire un pôle d'excellence dans la plaine du Var, c'est intéressant, mais je crois qu'il faut regarder l'expérience de Sophia Antipolis qui a commencé dans les années 70 et dont un objectif était d'en faire un pôle d'excellence; j'ai participé à beaucoup de réunions à l'époque, effectivement, pour l'excellence il y avait le site, mais ça, ce n'est pas dû à ce qu'on y a fait, le site il était, il reste, on pourrait dire plutôt qu'on l'a déboisé. Mais il y avait plein de choses qui y étaient prévues, en particulier il était prévu d'y faire de la gestion des matériaux, c'est-à-dire que plutôt que de perdre des matériaux, à chaque fois qu'on a du déblai on le stocke et on le reprend quand on en a besoin, ça n'a jamais été fait; il était prévu de réutiliser les eaux usées de la station d'épuration pour arroser les espaces verts, ça n'a jamais été fait; il était prévu de faire un réseau de transports en site propre, je pense que la même chose sera prévue dans la plaine du Var; il y a même eu tout un tas de décrets et le transport en site propre n'existe toujours pas. Je crois qu'il faut dire que, dans ce département, on a, au niveau des décideurs, un certain atavisme, et que même si-des objectifs sont affichés, on du mal à les faire aboutir, et au bilan tout cela coûte très cher à la collectivité.

R.

Une opération d'intérêt national se caractérise par un projet, un périmètre et un instrument de gestion.

En même temps que j'ai été chargé de définir le projet et le périmètre, il m'a été demandé de monter un instrument de gestion ; je vous parlais de gouvernance tout à l'heure, je suis en train de monter l'Etablissement public d'aménagement, qui sera chargé de porter le projet ; cet Etablissement public d'aménagement a la particularité d'être un établissement d'Etat, dont le conseil d'administration est composé à parité de représentants de l'Etat et d'élus locaux ; il est présidé par un élu local, et il a pour mission d'être le porteur, le coordonnateur et l'acteur du projet.

C'est peut être, si on regarde l'histoire de Sophia, ce qui a manqué à un moment donné ; je ne vais pas refaire l'histoire, je vais essayer de faire en sorte que ce qu'on m'a demandé fonctionne ; ensuite, les hommes sont les hommes, et vous avez raison, ce sont les hommes qui font les villes, elles ne se sont pas créées parce qu'un jour des politiques ont décidé qu'ici on créerait une ville, ce n'est pas vrai ; c'est qu'un jour des gens ont dit : "on est bien ici, on ne peut pas faire autrement, on va vivre ici" ; et, en matière de logement vous savez, ce n'est pas vous qui choisissez le volume de votre population et ce n'est pas en ne créant pas de logements que vous n'aurez pas de population, vous aurez au contraire une population qui est capable de s'adapter et d'accepter les solutions les plus dégradées en matière de logement et, comme vous ne les verrez pas arriver, vous ne saurez pas les gérer.

Donc, quelle est la responsabilité des uns et des autres ?

Je vous remercie.	